

plus grand navire canadien a l'air d'un jouet par comparaison.

Si la Convention sur le droit de la mer oblige le Canada à accorder des permis de pêche à des navires étrangers, comme le ministre l'a dit à la Chambre aujourd'hui, comment peut-il du même souffle répliquer à cette motion que la Convention sur le droit de la mer n'est pas en vigueur?

L'article 62 de la Convention sur le droit de la mer prévoit que tout pays doit accorder des quotas aux pays étrangers pour les ressources qui excèdent ses besoins et qu'il n'utilise pas. L'article 63 stipule que tout pays peut, selon le droit international, appliquer des mesures de conservation aux ressources transfrontalières.

Ainsi, le gouvernement invoque un article de la convention pour dire qu'il doit attribuer des quotas à onze pays étrangers s'il veut respecter le droit de la mer. Ce qui ne l'empêche pas de prétendre qu'il ne peut pas interdire aux étrangers de pratiquer la surpêche à l'extérieur de la zone de 200 milles, sous prétexte qu'il n'y a pas de droit de la mer.

Ça va être très intéressant. Demain, des juristes, des étudiants en droit, des professeurs de droit, voire un juge ou deux, vont poser des questions au ministre des Pêches à la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. J'aimerais y être pour entendre comment le ministre des Pêches va s'en sortir quand il va parler du droit de la mer.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme il est 14 heures, je dois interrompre le débat.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, lorsque l'Accord de libre-échange a été signé, les États-Unis et le Canada n'ont pas pu s'entendre sur des règles commerciales équitables. Il a donc été décidé qu'on les négocierait au cours des cinq à sept années suivantes.

Trois ans et demi plus tard, nous n'avons toujours pas commencé à négocier ces règles. Par conséquent, quand l'industrie du bois d'oeuvre du Canada et des fabricants canadiens comme Stelco et Honda ont augmenté leurs exportations aux États-Unis en pratiquant des prix compétitifs, les États-Unis ont menacé d'avoir recours à leurs lois antidumping et anti-subsventions pour éliminer cette nouvelle concurrence.

### Article 31 du Règlement

Il semble que le Canada ait décidé de reporter ces négociations, tant que celles qui se déroulent actuellement au GATT ne seront pas terminées. Pendant ce temps, l'absence de règles commerciales équitables est en train de détruire le marché nord-américain vraiment ouvert que convoitent les partisans de l'Accord de libre-échange et met les emplois canadiens en danger.

Nous pouvons soutenir la concurrence, mais nous avons besoin de règles commerciales équitables dès maintenant. Nous devons jouer à chances égales, mais il semble, encore une fois, que nous sommes en train de marquer des points dans notre propre but.

\* \* \*

### LES JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):**

[Note de l'éditeur: Le député parle en inuktitut.]

[Traduction]

Monsieur le Président, le dimanche 15 mars 1992, les Jeux d'hiver de l'Arctique s'ouvriront à Whitehorse et se poursuivront jusqu'au 22 mars. Ces jeux réuniront plus de 1 400 participants aux activités sportives et culturelles. Ils viendront du Groenland, de Russie, d'Alaska, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du nord de l'Alberta. Seize différents sports, traditionnels et contemporains, sont au programme.

Parmi les sports traditionnels, on trouve des jeux typiques des Dénés et des Inuit comme le serpent de neige, la randonnée sur poings, le coup de pied sur une seule jambe et d'autres. Les sports contemporains sont, entre autres, le hockey, le ski de fond, la course de traîneaux à chiens, le tir à la cible, la raquette, le ballon-volant et la lutte.

Le volet culturel de ces jeux en fait un événement unique en son genre. L'art arctique, l'artisanat, la danse, le théâtre, le conte et la musique sont au nombre des manifestations parallèles aux compétitions.

J'invite chaleureusement tous les députés à venir participer à une expérience nordique absolument inoubliable, la semaine prochaine, à Whitehorse.

Je souhaite bonne chance à tous les athlètes du Grand Nord ainsi qu'à nos athlètes des Territoires du Nord-Ouest.

\* \* \*

### L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

**M. Felix Holtmann (Portage-Interlake):** Monsieur le Président, comme vous le savez, j'ai déjà été président du Comité permanent des communications et de la culture. Si je l'étais toujours, j'insisterais pour qu'on mette en